

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
 PLOZEVET**

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 12 avril 2024

CC DU HAUT PAYS BIGOUDEN

(0629)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 20 mars 2024 à 09h20
Installation	UDI	02900251193	SAINT-ROUAN	par : KAREN TYMEN
Point de surveillance	P	000000977T	BOURG.PLOZEVET.	Type visite : D2
Localisation exacte			Café des Sports PMU	Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS
Désinfection			Désinfection sans flambage	

Mesures in situ :

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,07 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,11 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,18 mg(Cl ₂)/L				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	14,2 °C				25,00
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902

(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Créac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

Type d'analyse : D2 (Code SISE : 00266897)	Dossier : 240311025256011	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Turbidité néphélogéométrique NFU	0,13 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	84 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	49 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	ILLISIBL n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	1,3 mg(C)/L				2,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	338 µS/cm			200,00	1100,00

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8 unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique	0 °f				
Titre alcalimétrique complet	4,8 °f				
Titre hydrotimétrique	8,9 °f				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,62 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO ₃)	31 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO ₂)	<0,01 mg/L		0,50		
FER ET MANGANESE					
Fer total	7,6 µg/L				200,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Aluminium total µg/l	98 µg/L				200,00
Antimoine	<0,5 µg/L		10,00		
Cadmium	<0,1 µg/L		5,00		
Chrome total	<1 µg/L		50,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Chlorure de vinyl monomère	Non mesuré µg/L		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	Non mesuré µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	Non mesuré µg/L		100,00		
Chloroforme	Non mesuré µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	Non mesuré µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	Non mesuré µg/L		100,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE					
Benzo(a)pyrène *	<0,001 µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,001 µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,001 µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,001 µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<SEUIL µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,001 µg/L		0,10		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00251193)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. En ce qui concerne les bactéries coliformes le résultat est non interprétable du fait de la présence, dans l'échantillon, d'une flore interférente abondante. A noter : les COHV et les THM n'ont pas pu être analysés en raison d'un problème de flaconnage (casse).

Pour le directeur départemental,
et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL